



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-27579>

Département(s) de publication : **68**

Annonce n° **25-27579**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Aéroport de Bâle Mulhouse (68)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 77897142400016

Ville : Saint-Louis Cedex

Code postal : 68304

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 68

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : CBV_BD_AMO_curage

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : DIEFFENTHALER Bastien

Adresse mail du contact : Bdieffenthaler@euroairport.com

Numéro de téléphone du contact : +33 631360866

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée restreinte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Ne peuvent accéder à un marché de l'Aéroport que les seules entreprises qui sont en règle avec les situations prévues dans la lettre de candidature.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 07/04/2025 à 13:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Le marché sera attribué à l'offre la plus avantageuse sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation (RC).

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : TRAVAUX DE CURAGE

Code CPV principal - Descripteur principal : 90470000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché à bons de commande de travaux de curage des caniveaux et avaloirs de chaussée.

Lieu principal d'exécution du marché : Site de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse

Durée du marché (en mois) : 24

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Démarrage prévisionnel: Juin 2025 Le marché peut faire l'objet d'une reconduction. Il peut être reconduit 2 fois. Type de procédure : Procédure négociée restreinte encadrée, définie dans les procédures de l'Aéroport de Bâle-Mulhouse. La procédure restreinte se décompose en deux phases: La première phase est consacrée à la sélection des candidatures, suite à la publication d'un avis de marché, il est demandé aux entreprises intéressées de se porter candidates en remettant un dossier de candidature (phase en cours) La seconde phase ne concerne que les entreprises sélectionnées qui sont les seules habilitées à soumettre une offre. Modalité de dépôt des dossiers de candidature: Les dossiers de candidature sont déposés uniquement par voie électronique dans un seul dossier sur le profil d'acheteur: <https://www.marches-securises.fr/>. Toute autre forme de transmission est interdite. Chaque pièce doit faire l'objet d'un fichier distinct et est classée par ordre logique de présentation, sans sous-répertoires. Le nom des fichiers doit comporter au maximum 20 caractères. La signature n'est pas obligatoire. Le candidat supporte les risques et aléas liés au transfert des fichiers électroniques, quels qu'ils soient. L'horodatage du dépôt est réalisé au moment ou le dernier octet constitutif de la réponse est réceptionné par le profil d'acheteur. Il est ainsi conseillé de débiter le transfert suffisamment longtemps avant l'heure limite de dépôt et de prendre en compte le volume à transmettre ainsi que le débit de la connexion Internet. Les dossiers dont la fin du téléchargement interviendrait après la date et l'heure limites visées ci-dessus ne sont pas recevables.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/03/2025